



MAAF apporte son soutien à l'école 42 Angoulême pour accompagner la formation de jeunes programmeurs et programmeuses

Ce 8 juillet 2021, Stéphane Duroule, Directeur général MAAF Assurances, a signé une convention de mécénat avec François Bonneau, président de l'Association école 42 Angoulême et sénateur de Charente et en présence d'Olivier Grosse, directeur de l'école 42 Angoulême.

Cette convention permet à MAAF de soutenir le développement de l'éducation pour tous en participant aux frais de fonctionnement de l'école mais également de contribuer aux besoins d'égalité femmes/hommes dans les métiers du numérique.

« Ce mécénat s'inscrit pleinement dans les engagements de responsabilité sociétale de MAAF sur l'égalité des chances, les territoires et la proximité, le savoir et les cultures. En tant qu'acteur local, MAAF s'attache à favoriser la dynamisation des territoires et à développer du lien social. Donner accès au savoir au plus grand nombre constitue pour MAAF une action concrète pour renforcer l'accès à l'éducation » précise Stéphane Duroule.

L'école 42 Angoulême sera inaugurée en novembre 2021. Elle formera des jeunes aux métiers de programmeurs informatiques dans l'objectif de répondre aux besoins de compétences numériques des entreprises du territoire de la Charente et de la Nouvelle Aquitaine.

Modèle unique, avec une pédagogie innovante, cette nouvelle école accueillera 150 étudiants à l'ouverture et prévoit la formation de 400 élèves dès la 3^{ème} année de fonctionnement.

Un programme spécifique en faveur de la parité sera mis en place et repose sur quatre actions :

- Attirer des candidats de tous horizons, de différents niveaux, de métiers divers ;
- Assurer un équilibre femme/homme lors du recrutement des collaborateurs ;
- Défendre les principes d'égalité femme/homme et lutter contre les violences sexistes ;
- Faire de 42 Angoulême un exemple de l'équilibre femme/homme dans l'enseignement supérieur.

À propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 790 000 clients professionnels. www.maaf.fr

Contact presse
presse@covea.fr